Communauté de Communes du Val de Somme Plan Local d'Urbanisme intercommunal







Rapport de présentation – Tome 1.3 Enjeux

Vu pour être annexé à la délibération du 05/03/2020 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Fait à Corbie, Le Président,





Dossier 16028014-CCVALDESOMME-818

réalisé par



Auddicé Urbanisme ZAC du Chevalement 5 rue des Molettes 59286 Roost-Warendin 03 27 97 36 39





1	METHODE D'EL ABORATION DES ENJEUX	4

2. LES ENJEUX TRANSVERSAUX D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU VAL DE SOMME 2



1. METHODE D'ELABORATION DES ENJEUX

Les enjeux d'aménagements et de développement ont été élaborés par les élus référents PLUi, en fin de phase diagnostic, et au cours de trois comités de suivi successifs :

- Lors du premier d'entre eux (16.05.2017), il a été proposé à chaque élu de dresser une liste des 5 principaux enjeux ressortant de l'ensemble des travaux de diagnostic (qui avaient été préalablement présentés sous la forme d'une synthèse),
- Suite à la réunion, les enjeux ont été classés par thématique. La liste des enjeux proposés a été présentée en comité de suivi (01.06.2017), pour qu'elle puisse être amendée si nécessaire. 58 enjeux thématiques sont ressortis de ces travaux,
- Au cours du troisième comité de suivi (15.06.2017), l'équipe technique a proposé aux élus une synthèse de ces 58 enjeux, sous la forme d'une liste d'enjeux synthétiques et transversaux. Cette liste a été retravaillée en séance, ce qui a permis de définir les 15 enjeux d'aménagements et de développement à traiter dans le PLUi.

Cette liste d'enjeux a été validée par le Comité de pilotage (29.06.2017), présentée en Conseil Communautaire (30.06.2017), et lors d'un séminaire ouvert à l'ensemble des élus communaux (28.09.2017).

2. LES ENJEUX TRANSVERSAUX D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU VAL DE SOMME

Les 15 enjeux élaborés selon la méthode exposée précédemment sont les suivants :

1. Un développement du territoire qui s'appuie sur ses richesses patrimoniales (patrimoine bâti, naturel, culturel) et paysagères









Maison Meulière à Marcelcave



Calvaire à Cerisy



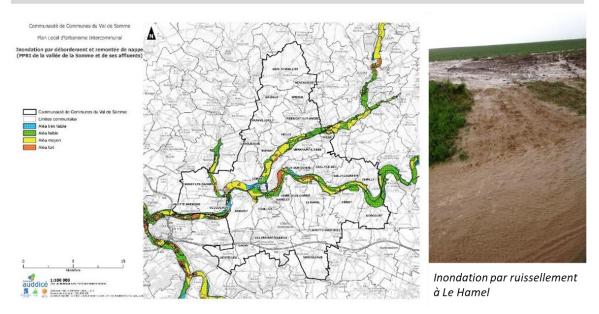
Le belvédère Sainte Colette



Rouges barres à Lahoussoye



2. La prise en compte dans l'aménagement des risques (inondation, de terrain) naturels mouvement ou technologiques, de la sécurité routière, des nuisances et des pollutions avérées ou potentielles



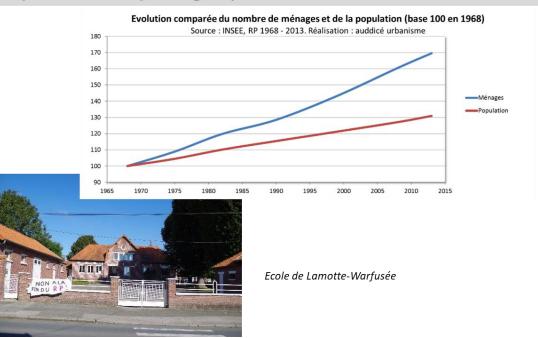
3. Agir pour gérer le phénomène de la cabanisation, afin de remédier aux différents problèmes qu'il pose (illégalité, logement indigne, dommages à l'environnement, sécurité des biens et des personnes)



Abords de la véloroute de la Somme à Corbie / Vaire-sous-Corbie (à gauche) et à Cerisy (à



4. Un dynamisme démographique et un renouvellement des générations, organisé, solidaire entre les communes, et raisonné en termes d'accès aux équipements et aux services (importance des pôles gare)

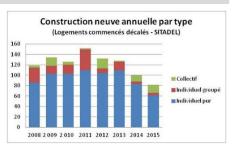


5. La production d'une offre de logement suffisante et diversifiée, qui accompagne la demande et les évolutions socio-démographiques du territoire, et qui met en valeur le Val de Somme





Lotissement en cours de construction à Corbie

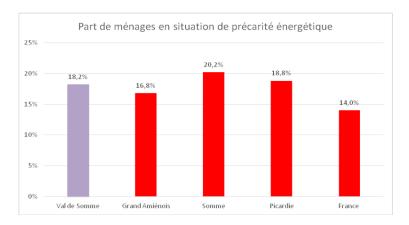




Opération réalisée par la SIP à Corbie



6. L'amélioration thermique du parc de logements existant, son adaptation au vieillissement et au handicap et la résorption des situations d'habitat indigne



Extrait du PLH - Sources données : Conseil Régional Picardie « diagnostic stratégique pour établir un plan d'action de lutte contre la précarité énergétique » 2012 (données 2008)

7. Une mobilisation de foncier en adéquation avec les futurs besoins du projet, accompagnée d'une prospection foncière permettant le passage à l'opérationnel des terrains constructibles



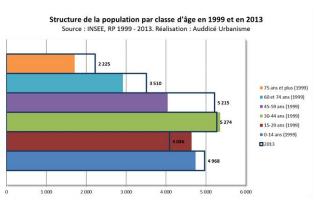
→ Prospective raisonnée sur les projections démographiques et la capacité de la commune à accueillir de nouveaux habitants (évolution du nombre d'habitants et des équipements liés (écoles, commerces, services, accessibilité)



8. La réduction de la consommation foncière, notamment par la mise en valeur des potentialités de densification et de renouvellement urbain, par la lutte contre la vacance structurelle, et par la reconversion du bâti agricole



9. Une offre d'équipements qui s'adapte aux évolutions de la population et de ses besoins





Maison de santé de Warloy-Baillon



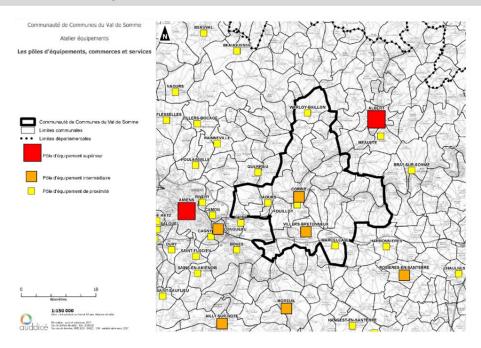
Piscine communautaire



Médiathèque communautaire



10. La possibilité pour tous d'accéder à l'emploi, aux équipements, commerces et services, notamment grâce au maillage du territoire par des pôles (existants ou à créer) équitablement répartis et aisément accessibles



11. Une agriculture prospère et diversifiée, qui contribue à l'économie du territoire, qui participe à la qualité de l'environnement, et qui répond aux besoins de la population et des touristes (vente directe, hébergement, services etc...)





12. L'amélioration de la desserte ferroviaire du territoire, et sa mise en valeur, notamment par l'urbanisme des quartiers de gare, et la mise en place de la multimodalité



13. L'amélioration et la valorisation des possibilités de se déplacer à pied et en vélo, pour les habitants comme pour les touristes



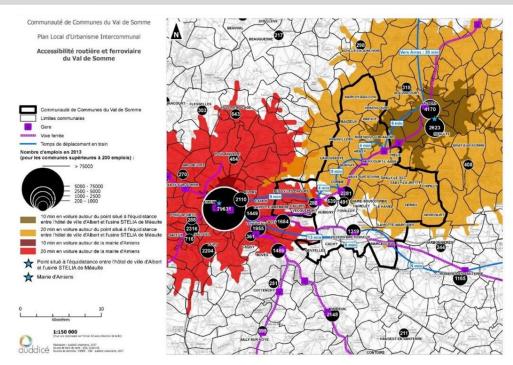
Emplacements pour vélos à la gare de Villers-Bretonneux



Véloroute de la Somme à Cerisy



14. Le positionnement, l'image et l'attractivité du territoire, visà-vis des ménages, des entreprises, des touristes, au sein du Pôle Métropolitain et au-delà



15. Un projet d'aménagement partagé, notamment par la Communauté de Communes, les Communes, les habitants, grâce à une large communication



Un enjeu non issu du diagnostic, que les membres du comité de suivi ont souhaité ajouter

